

Les crédits

Je tiens à rappeler au député de Thunder Bay—Atikokan que notre parti, le Parti libéral, est composé de nouveaux députés consciencieux et travailleurs qui n'avaient rien à voir avec la politique du gouvernement précédent. Je tiens à souligner ce fait en présentant un rapport publié aujourd'hui, rapport qui vient du groupe de travail libéral sur VIA Rail, dont je suis fier d'avoir fait partie. Dans sa conclusion, le groupe de travail précise ceci:

Il ne suffit pas d'affirmer que nous soutenons le réseau actuel de VIA Rail. Nous croyons que VIA Rail peut très bien servir le Canada sans avoir continuellement besoin des subventions gouvernementales.

Cela peut répondre en partie également à certaines des questions de mon vis-à-vis, le député de Fraser Valley—Est. Le texte se lit ensuite ainsi:

Mais nous n'y parviendrons que si nous avons la prévoyance d'investir maintenant dans un programme de dépenses en capital qui permettrait de moderniser tout le réseau de VIA Rail.

C'est donc une question de prévoyance, de planification. Le rapport poursuit en ces termes:

Il faut également laisser à la direction de VIA Rail toute la latitude et le pouvoir nécessaires pour prendre des décisions d'ordre commercial concernant l'avenir de cette société. Nous comprenons que VIA Rail doit exercer ses activités dans le cadre d'une politique publique, mais de même que la responsabilité des décisions politiques demeure la prérogative du gouvernement, la responsabilité des décisions commerciales doit être confiée à la direction de cette société. Puisque cette direction a été embauchée en principe pour accomplir certaines tâches, le gouvernement doit lui en laisser la possibilité.

Le groupe d'étude du Parti libéral sur l'avenir de VIA Rail s'est donné la peine d'écouter les Canadiens. Nous avons fait de notre mieux, dans ce document, pour rendre compte des aspirations des gens concernant notre service voyageurs ferroviaire national.

En outre, la situation en ce qui a trait à l'environnement constitue un autre point sensible. Le gouvernement aime à parler de l'environnement et de son bilan en la matière, mais ce n'est là qu'un intérêt de façade.

• (1730)

En réduisant de 51 p. 100 le nombre de trains, en faisant disparaître ces trains, nous poussons les voyageurs qui utilisaient le train à avoir recours à l'autobus et à l'automobile, soit des véhicules qui dégagent dans l'atmosphère ce produit mortel qu'est le dioxyde de carbone. D'éminents écologistes, notamment le Dr. David Suzuki, ont déclaré qu'il serait tout à fait inadmissible d'augmenter pour une raison quelconque, la quantité de CO₂ dans notre atmosphère. C'est pourquoi nous réclamons ce moratoire. Prenons un peu de recul. Prêtons l'oreille à ce qu'ont à dire les Canadiens, les maires, les premiers ministres provinciaux et les écologistes. En effet, seule une véritable étude exhaustive sur les répercussions écologiques, non pas une étude trafiquée par le ministère

des Transports, mais bien une étude effectuée par le ministre de l'Environnement. . .

M. Benjamin: Quelle est la question?

M. Keyes: Il s'agit là d'une observation. . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je ris- que de devoir interrompre le député. Je dois dire que j'ai bien de la difficulté à voir la pertinence de ses observa- tions face à l'intervention que vient juste de faire le député de Thunder Bay—Atikokan. Cependant, il peut vouloir poursuivre ses observations.

M. Angus: Madame la Présidente, je n'ai pas été témoin de révisionnisme comme celui-là depuis les récents événements en Europe de l'Est. On fait payer aux en- fants les fautes de leurs pères. Certains membres du caucus du député, qui siègent maintenant sur les premiè- res banquettes, étaient au gouvernement lorsque ces compressions ont été effectuées. Il faut se faire à la réalité selon laquelle la position des libéraux diffère selon qu'ils sont dans l'opposition ou au gouvernement.

M. Benjamin: Vous n'allez pas vous en tirer si facile- ment. Cela va vous hanter pendant des années.

M. Dionne: Madame la Présidente, si le député du NPD pouvait bien se taire, je formulerais alors quelques observations.

Des voix: Bravo!

M. Dionne: En 1981, en tant que gouvernement, nous avons commis une erreur lorsque nous avons réduit de 19 p. 100 les services offerts par VIA Rail.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je me dois d'interrompre le député. La période réservée aux questions et aux observations n'était pas terminée. Le député intervenait-il dans le cadre du débat?

M. Dionne: Oui.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je vais devoir donner la parole à un ministériel aux fins du débat. J'ai donné la parole au député pour des questions ou des commentaires.

Le député de Restigouche—Chaleur intervient-il pour poser des questions ou pour faire des commentaires?

M. Arseneault: Oui, madame la Présidente. Je n'ai que quelques brefs commentaires à faire.

Les ministériels ont répété, à maintes reprises à la Chambre, que le gouvernement n'avait pas d'argent. Autrement, il subventionnerait VIA Rail et tout serait dit. Pour la gouverne des ministériels et surtout du minist- re des Transports, je rappelle que, d'après les prévisions budgétaires du ministre des Finances, si le gouvernement avait abaissé le taux d'escompte de 1 p. 100, il aurait épargné 1,6 milliard de dollars en une seule année. Sur quatre ans, une telle mesure aurait permis d'économiser